

Introduction au BIM

4 Juillet 2017

3 clefs pour comprendre le BIM

Clef N° 1 : Appréhender la maquette numérique comme une base de données, permettant ainsi des échanges de données entre les acteurs du projet.

- BIM : généralités
- Format de données BIM
- Apports d'une base de données au BIM

Clef N° 2 : Appréhender la question des droits d'auteur liée à l'utilisation de la maquette numérique par l'ensemble des acteurs du projet architectural.

- Introduction sur les principes fondamentaux du droit d'auteur
- Protection des œuvres résultant du BIM par le droit d'auteur :
 - ✓ Définition des régimes juridiques applicables aux œuvres résultant du BIM : qui est l'auteur de l'œuvre ?
 - ✓ Mécanismes de protection des œuvres résultant du BIM

Clef N° 3 : Implanter le BIM dans une agence d'architecture ou toute autre structure.

- Pourquoi passer au BIM ? : le sens du passage au BIM
- Un focus métiers : BIM Manager/ Coordinateur BIM / référent BIM
- Les différents documents types pour la réalisation d'une maquette BIM: cahier des charges BIM, protocole BIM, charte BIM, convention BIM.
- Les différentes étapes de l'implantation du BIM
- Les avantages du BIM
- L'investissement du BIM et le retour sur investissement
- Les enjeux organisationnels
- La plus-value du BIM sur le métier d'architecte
- Temps d'échanges



La formation a lieu à l'ensa de Nantes - 6 quai F. Mitterrand - 44000 Nantes.



Méthodes pédagogiques

La pédagogie active est préconisée impliquant directement les participants : nombreuses interactions et appuis sur les expériences professionnelles.



Intervenants

Myriam Servieres – enseignant-chercheur en informatique –responsable de l’option ville numérique - Ecole centrale de Nantes

Doriana Chauvet – avocate – HAROLD avocats Nantes

Emilie Melodia – BIM Manager – agence AIA Nantes



Contact

Carole Moreau, ingénieur pédagogique du Pôle Atlantique

INTRODUCTION AU BIM

Date : mardi 4 juillet 2017

Lieu : Ensa nantes – 6 quai François Mitterrand – 44000 Nantes

Coût : 350 € la journée – **TARIF EXCEPTIONNEL : 280 €** pour toute inscription avant le 23 juin 2017.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le participant :

Prénom : Nom :

Fonction :

Structure : Nom du Directeur de la structure :

Code NAF : Effectif :-i-.....

Adresse postale :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Mail :

Ci-joint le chèque d'acompte de 30 % du tarif par module à l'ordre de : **l'agent comptable de l'Ecole Centrale de Nantes**

A envoyer à :

Ecole Centrale de Nantes – DDRI

Pole Atlantique

1 rue de la Noé - BP 92101 - 44321 Nantes cedex

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

L'inscription sera effective à la réception du bulletin d'inscription dûment renseigné, accompagné du chèque d'acompte dans la limite des places disponibles. Chaque inscription fera l'objet d'une confirmation par mail. Pour les désistements effectués entre 2 et 15 jours francs avant le début de la formation, l'organisme retiendra 50% du coût global. Pour une annulation à moins de 2 jours francs avant le début de la formation, l'organisme retiendra 75% du coût global. Les remplacements sont acceptés après justificatifs et accord de l'équipe pédagogique du Pôle Atlantique.